

**FICHE SIGNALÉTIQUE****SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT****Identificateur du produit :** 0381 – Pro-Link EcoPro Peroxide Spray & Leave (RTU)**Utilisation du produit :** Détachant multisurface, désodorisant et désinfectant**Numéros de codes du produit :** OXY001 (69975, 69976)**Catégorie SIMDUT :** D2B : matière causant d'autres effets toxiques.**Numéro de FS :** 0381**Nom et adresse du fournisseur :**

Pro-Link Canada Sanitary Supplies Inc.

1411A Carling Avenue Suite 406

Ottawa, ON K1Z 1A7

(613) 722-0798**Nom et adresse du fabricant :**

Se reporter au fournisseur.

N° de téléphone d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666**SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX**

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀ mg/kg orale/rat</u>	<u>DL₅₀ mg/kg peau/lapin</u>	<u>CL₅₀ ppm inh./rat</u>
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1-5	>5 000	n/d	n/d

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS*****EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ*******Voies d'entrée :** Ingestion, inhalation, contact oculaire, contact cutané.**Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :***Inhalation :* L'inhalation du brouillard ou des pulvérisations peut causer une irritation des voies respiratoires.*Contact cutané :* Le contact prolongé et répété peut causer une légère irritation.*Contact oculaire :* Peut causer une légère irritation.*Ingestion :* Peut causer une irritation du système gastro-intestinal et un vomissement.**Effets de l'exposition à long terme (chronique) :** n/d**Autres dangers importants :** s/o**SECTION 4 — PREMIERS SOINS****Inhalation :** Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.**Contact cutané :** Retirer les vêtements contaminés. Rincer les lieux avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.**Contact oculaire :** Rincer IMMÉDIATEMENT les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un médecin.**Ingestion :** NE PAS faire vomir. Si la victime est consciente/éveillée, lui rincer la bouche avec de l'eau et lui faire boire un verre d'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.**SECTION 5 — MARCHÉ À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE****Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité :** Le produit est à base d'eau. Il est ininflammable.**Point d'éclair (méthode) :** n/d (>93, creuset fermé Pensky-Martens)**Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) :** n/d**Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) :** n/d

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs* : s/o. *Sensibilité aux décharges électrostatiques* : s/o.

Propriétés oxydantes : Oxydant faible.

Température d'auto-inflammation : s/o

Moyen d'extinction adéquat : Poudre chimique, dioxyde de carbone, mousse ou eau pulvérisée.

Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à surpression, approuvé par NIOSH/MSHA.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone et azote; chlorure d'hydrogène.

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Précautions personnelles : Normalement pas nécessaire à moins que le rejet produise un brouillard. Si tel est le cas, porter un masque contre le brouillard approprié et approuvé par NIOSH.

Précautions environnementales : Ventilation générale

Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Avant le nettoyage, réviser les données relatives aux dangers dans la présente fiche signalétique. Les petits déversements peuvent être absorbés avec un absorbant non réactif pour être ensuite placés dans des contenants adéquats, étiquetés et portant un couvercle.

Matières interdites : s/o

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : S'assurer que la ventilation est adéquate. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Bien se laver les mains après la manipulation du produit.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans un lieu frais, sec et avec un couvercle.

Matériaux d'emballage spéciaux : n/d

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Ventilation générale.

Protection respiratoire : Si les conditions produisent un brouillard, porter un masque contre les brouillards approuvé par NIOSH/MSHA.

Gants de protection : Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en néoprène, en latex ou en caoutchouc de butyle pour éviter tout contact cutané.

Protection oculaire : Lunettes de sécurité

Autre matériel de protection : S'assurer qu'une douche oculaire et une douche de sécurité sont disponibles.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Liquide incolore et transparent; odeur de fleur.

Seuil de l'odeur : n/d

pH (tel que fourni) : 4 - 5

Point d'ébullition : 100 °C

Point de fusion/congélation : 0 °C

Pression de vapeur : n/d

Solubilité dans l'eau : Soluble

Coefficient de partage huile/eau : n/d

Densité ou densité relative (eau = 1) : 1,005

Densité de vapeur (air = 1) : n/d

Composés organiques volatils (COV) : n/d

Taux d'évaporation : n/d

% de matières volatiles selon le poids : Environ 98 %

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Tenir le produit à l'écart de la chaleur et de la lumière. Ne pas congeler le produit.

Conditions à éviter : Le contact avec les alcalis forts. Les matières au pH élevé déstabiliseront le produit.

Matières à éviter : Éviter tout contact avec les alcalis forts. Les matières au pH élevé déstabiliseront le produit.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et de l'hydrogène.

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Voir section 2.

CL₅₀ : Voir section 2.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV; SCGIH-STEL; ACGIH-plafond : n/d

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est inscrit dans les listes des produits cancérogènes du CIRC, de l'ACGIH, du NTP et de l'OSHA.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : n/d

Sensibilisation à la matière : n/d

Maladies aggravées par l'exposition : n/d

Matières synergiques : n/d

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : n/d

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible. Ne pas jeter les déchets dans l'environnement.

Méthodes d'élimination : Utiliser seulement des services d'élimination des déchets autorisés. Observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : Non réglementé

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : D2B

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par : Pro-Link Canada Sanitary Supplies

N° de téléphone : (613) 722-0798

Date de préparation : Le 25 octobre 2007

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2003.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.

s/o Sans objet

n/d Non disponible

MT/lg